

En cas d'échec de l'imposition individuelle, une initiative populaire déposée par le parti centriste vise aussi à corriger la pénalisation du mariage

Le Centre a son plan B

PHILIPPE CASTELLA

Politique ► Partisans et opposants à l'imposition individuelle se rejoignent sur un point: la pénalisation fiscale du mariage dure depuis trop longtemps sur le plan fédéral, et elle doit cesser. Mais si on n'y est pas parvenu jusqu'ici, ce n'est pas un hasard.



«L'initiative du Centre vise à renforcer le modèle traditionnel de la famille»

Samuel Bendahan

Deux camps de force à peu près égale au parlement s'affrontent sur la question, avec des visions bien différentes du mariage et de son rôle dans la société. Cela dépasse le cadre fiscal. Il y a d'un côté le camp progressiste formé du PLR, des Verts libéraux et de la gauche. De l'autre, un camp conservateur avec Le Centre et l'UDC.

Votes à une voix près

Plusieurs votes cruciaux de la réforme soumise au peuple le 8 mars se sont faits à une voix près au Conseil des Etats. Et en cas de non dans les urnes, le bras de fer promet de se pour-



Le Centre a déposé il y a deux ans deux initiatives populaires pour défendre les couples mariés face au fisc et face aux rentes AVS. KEYSTONE

suivre. Car Le Centre a déposé il y a deux ans une initiative populaire sur le sujet.

Il s'agit même d'un duo d'initiatives, la première pour abolir la pénalisation du mariage face au fisc, la seconde pour faire de même avec les rentes AVS, plafonnées aujourd'hui à 150% pour les couples mariés.

«C'est un bon plan B», assure Marie-France Roth Pasquier, «parce que notre initiative se concentre sur l'impôt fédéral direct, là où les inégalités perdurent pour les couples mariés.» L'élue centriste souligne que «les cantons ont tous trouvé une solution pour pallier cette inégalité qui frappe les couples

mariés, sous la forme de splitting ou de barèmes adaptés».

Sur un modèle allemand

S'inspirant du modèle allemand, l'initiative du Centre ancre dans la Constitution le principe de l'imposition commune des couples mariés. Mais pour éviter qu'ils ne soient désavantagés, un calcul alternatif serait opéré sur la base d'une imposition individuelle. Et le système le plus favorable financièrement au couple s'appliquerait.

«Cela signifiera peut-être plus de travail pour les administrations fiscales cantonales, bien que pour le moment per-

sonne ne puisse vraiment le dire», déclare la conseillère nationale fribourgeoise. «Mais c'est sans commune mesure avec l'introduction de l'imposition individuelle.» Celle-ci impliquerait le traitement de 1,7 million de déclarations d'impôt supplémentaires.

Des arguments qui convainquent aussi l'UDC: «Cette initiative du Centre est vraiment bien ficelée», salue Jacques Nicolet, «parce qu'elle permettrait à tous les couples mariés, quelle que soit leur situation, de payer moins d'impôts fédéraux», note l'élue vaudoise.

Tel qu'adopté, le système d'imposition individuelle signi-

fiera davantage d'impôts fédéraux à payer pour les couples avec un seul haut revenu, ou avec un faible second revenu qui l'accompagne.

Une famille, 2 visions

Et c'est là que le bât blesse pour les partisans de l'imposition individuelle. «Le Centre et l'UDC considèrent que le modèle traditionnel de la famille est encore le plus répandu», observe Johanna Gapany. «En réalité, plus de 80% des femmes qui ont un enfant travaillent aujourd'hui, et souvent à un taux de 50% ou plus. Donc la majorité des couples est pénalisée par le modèle fiscal actuel.»

Pour la sénatrice libérale-radical fribourgeoise, c'est aussi une question de principe: «L'objectif de l'imposition individuelle, c'est que l'Etat n'ait plus son mot à dire sur les choix de vie des gens. Or avec l'initiative du Centre, certains couples auront un avantage fiscal à être mariés, et d'autres non.»

A gauche, on partage cette objection: «L'initiative du Centre vise à renforcer le modèle traditionnel de la famille, où une personne travaille et l'autre renonce à sa carrière professionnelle», souligne le socialiste vaudois Samuel Bendahan.

De son côté, Marie-France Roth Pasquier se défend de vouloir promouvoir un modèle de famille plutôt qu'un autre: «En tant que maman, ce n'est pas l'argument des impôts fédéraux qui va m'inciter à travailler davantage, mais d'abord les solutions de garde pour les enfants. Et le PLR s'est opposé à une politique incitative dans ce domaine en refusant le soutien aux crèches au parlement.»

Lourdes pertes fiscales

Côté socialiste, on voit également une autre raison de s'opposer à l'idée du Centre: «Cela impliquerait des pertes de recettes fiscales de l'ordre de 1,5 à 3 milliards de francs pour la Confédération, selon les méthodes retenues, soit bien davantage que l'introduction de l'imposition individuelle», indique Samuel Bendahan. «Et ce serait en réalité une baisse très importante des impôts en faveur des couples mariés à très hauts revenus.»

A titre de comparaison, le système d'imposition individuelle impliquerait un manque à gagner d'environ 600 millions de francs pour la Confédération. Ce point a fait l'objet d'importantes tractations entre le PLR et la gauche afin de dégager un consensus. LA LIBERTÉ